Le Cannet (06) : trois Georgiens sous OQTF condamnés à 18 mois de prison ferme pour 17 vols à la roulotte. Ils sont interdits de séjour dans la région pendant 3 ans

18/03/2024 à 17h58



Trois individus de nationalité géorgienne ont été interpellés le 4 mars en début de matinée, au Cannet (Alpes-Maritimes), dans le cadre d'une enquête ouverte après une série de vols à la roulotte commis sur deux mois, a appris Le Figaro lundi auprès de la compagnie de gendarmerie de Cannes. Chacun écope de 18 mois de prison ferme avec mandat de dépôt et interdiction de se trouver en région Provence Alpes Côte d'Azur pendant 3 ans. Sur le plan administratif, les trois individus, déjà sous le coup d'une OQTF (Obligation de quitter le territoire français) «*se sont vus rappeler les termes de celle-ci*», précise le gendarme.

En janvier et février, la brigade de Mandelieu-la-Napoule enregistre de nombreuses plaintes pour des vols dans des véhicules. «Particularité, les faits constatés se concentrent sur la zone commerciale des Tourrades, à Mandelieu, en limite

avec Cannes et sur le parking du magasin Géant à Mandelieu», observe un militaire. Mais surtout, tous ces méfaits sont commis sans la moindre effraction. «Ils disposaient d'un boîtier permettant de se mettre entre le détenteur du véhicule et le véhicule», explique la même source. Les investigations identifient assez rapidement le trio de malfaiteurs, décrit comme «très mobile». En outre, des faits similaires sont constatés sur le territoire couvert par la gendarmerie des Arcs (Var), mettant en cause les mêmes individus. […]

Le Figaro